



“Recalés” à l’entrée du supérieur : “recalés” sur le marché du travail ?

Quelle insertion professionnelle pour les jeunes bacheliers refusés à l’entrée du supérieur ? Peu de travaux s’intéressaient jusqu’alors aux effets de la sélection formelle sur les premières années de vie active des « recalés » du supérieur. Ce nouveau *Céreq Bref* étudie pour la première fois les conséquences de la sélection sur l’entrée de ces jeunes sur le marché du travail. Mobilisant l’enquête Génération, l’auteure montre que ces jeunes bacheliers empêchés de poursuivre des études supérieures connaissent des débuts de carrière plus difficiles.

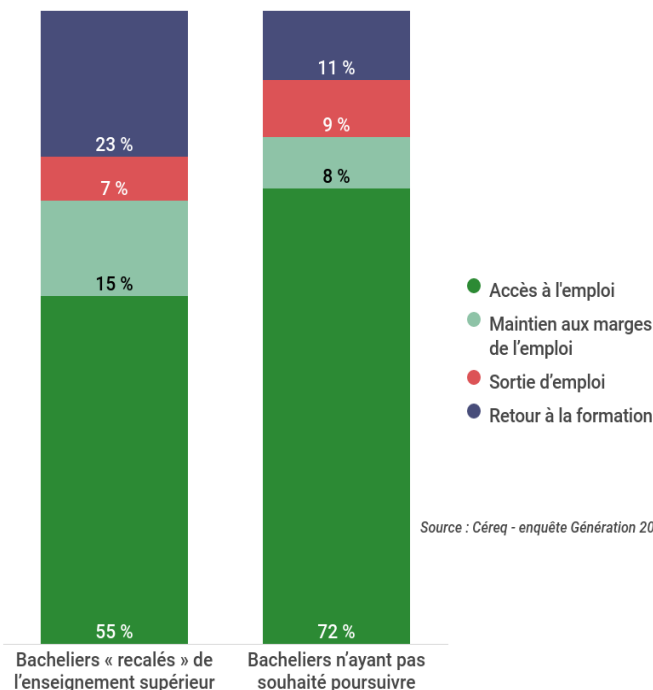
#1 - Bacheliers “recalés” du supérieur : de qui parle-t-on ?

- 62 % des recalés sont des bacheliers professionnels, 21 % des bacheliers technologiques et 16 % des bacheliers généraux
- Issus de milieux modestes (61 % ont un père ouvrier), ils sont aussi plus nombreux à vivre en quartier prioritaire de la ville (QPV) que les bacheliers ayant eux fait le choix de ne pas poursuivre d’études
- Plus des trois quarts n’avaient formulé qu’une seule candidature dans l’enseignement supérieur, dans plus de la moitié des cas en BTS.

#2 - Bacheliers “recalés” du supérieur : une entrée plus difficile sur le marché du travail

- Leur taux de chômage trois ans après avoir été refusés dans l’enseignement supérieur s’élève à 24 % contre 17 % pour les bacheliers ayant eux fait le choix de ne pas poursuivre d’études
- Leur trajectoire professionnelle au cours des trois premières années de vie active se distingue de celles des autres bacheliers par :
 - des parcours d’“Accès à l’emploi” qui ne concernent que 55 % des recalés contre 72 % des bacheliers n’ayant pas souhaité poursuivre d’études.
 - des parcours de “Maintien aux marges de l’emploi” pour 15 % des recalés contre 8 % pour les autres bacheliers
 - des parcours de “Retour à la formation” pour 23 % des recalés contre seulement 11 % pour les autres bacheliers.

Trajectoires de début de carrière selon les conditions de départ du système éducatif



Céreq

#3 - Bacheliers recalés du supérieur : un retour en formation plus fréquent sauf pour les bacheliers professionnels

- Les « recalés » ont 1,5 fois plus de chances de reprendre une formation que les bacheliers n'ayant pas souhaité poursuivre d'études.
- Toutefois les bacheliers professionnels (qui représentent 62 % des « recalés ») ne reprennent que très rarement des études.
- La propension à la persévérance est donc inégale entre bacheliers les plus favorisés et les plus modestes scolairement et socialement, comme si ces derniers étaient plus sensibles au refus initial adressé par l'institution.

L'auteure avance plusieurs pistes pour expliquer cette "double peine". Avoir été refusé à l'entrée d'une formation pourrait être révélateur d'autres fragilités individuelles, agissant elles aussi négativement sur le marché du travail. Une asymétrie d'information pourrait conforter certains jeunes dans l'idée que les études supérieures ne leur seraient pas destinées. Cette première étude sur le sujet devrait permettre d'enrichir les futures enquêtes Génération pour affiner les déterminants de ce phénomène.

[Une insertion plus difficile pour les jeunes « recalés » à l'entrée du supérieur](#)

Fanette Merlin



Céreq

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,

Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse Pierre Hallier

| pierre.hallier@cereq.fr |

Tél. 04 91 13 28 48